

CHANTIER III : Table II, La reconnaissance par le milieu de l'apport des arts et de la culture

1^{ère} rencontre

Jeudi 9 octobre 2014, de 8h30 à 11h30

Maison bleue du Domaine Howard

151 rue Ontario, Sherbrooke

PRÉSENCES

Nom	Organisme	Ville	Domaine
Denis L. Blouin	Therrien Couture avocats s.e.n.c.r.l.	Sherbrooke	Affaires
Georges Comtois	Développeur culturel	Sherbrooke	Arts médiatiques, cinéma et vidéo
Hildegund Janzing	Productions des paysages éclatés	St-Camille	Arts multidisciplinaires
Amélie Lemay-Choquette	RurArt	Haut-St-François	Danse
Mario Trépanier	Université de Sherbrooke (Centre culturel)	Sherbrooke	Diffusion
Sophie Jeukens	Maison des arts de la parole	Sherbrooke	Lettres, livre et oralité (conte)
Nicole Bergeron	Ville de Sherbrooke (conseillère municipale)	Sherbrooke	Monde municipal
Jean-François Desrosby	Université de Sherbrooke (chargé de cours)	Sherbrooke	Musique
Donald Massicotte	CSSS de la MRC-de-Coaticook	Coaticook	Santé et services sociaux
Marie-France Thibeault	Centre jeunesse de l'Estrie	Sherbrooke	Santé et services sociaux
Manon Vaillancourt	Société d'histoire et du patrimoine de Wotton	Wotton	Tourisme
Martin Mailhot	ATCD Dudswell Chemin des cantons	Dudswell	Tourisme
Jean-François Hamel		Sherbrooke	Théâtre et cirque
Jean-Pierre Harel	Les Concerts de la Chapelle	Saint-Camille	Diffusion
Pascal Gervais	Télé-Québec Estrie	Sherbrooke	Médias et communications
Sylvie Luce Bergeron	Présidente du Conseil de la Culture de l'Estrie	Sherbrooke	Médias et communications

ABSENCES

Nom	Organisme	Ville	Domaine
Florence Péloquin	Administratrice du C.A. du Symposium des arts de Danville	Danville	Arts visuels
Jean-Robert Bisailon	Propriétaire de La Galerie des Nanas et associé chez Iconoclaste-TGiT	Danville	Arts visuels et musique
Réjean Bergeron	Directeur des études au Cegep de Sherbrooke	Sherbrooke	Éducation

Sylviane Ferland	Conseillère municipale à la Ville de Coaticook	Coaticook	Monde municipal
Lorraine Beaudry	Metteuse en scène professionnelle	Magog	Arts de la scène
Nicole Robert	Préfète de la MRC du Haut-Saint-François	Cookshire	Monde municipal
Chantal Paré	directrice adjointe Programmation Centre, Matv	Sherbrooke	Médias et communications

ANIMATION

Nom	Organisme	Ville	Domaine
Michèle Lavoie	Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook, membre du C.A. du CCE, représentante du secteur de la culture à la Conférence régionale des élus de l'Estrie	Coaticook	Développement culturel

CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ESTRIE

Nom	Organisme	Ville	
Pierre Mino	Directeur	Sherbrooke	
Marie-Eve Cardin	Agente de communication et de développement	Eastman	

1. Accueil et tour de table

Michèle Lavoie souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. Elle les invite ensuite à se présenter dans le cadre d'un tour de table en nommant leur intérêt pour la thématique de la reconnaissance ainsi que leurs motivations à être présents à cette table.

Mario Trépanier

Acteur dans des conditions précaires à ses débuts, il a ensuite fait de l'animation au théâtre du Double signe. Il fonda plus tard la compagnie de production pour grands événements Summum communication. Aujourd'hui, il porte le sujet de la culture à l'Université de Sherbrooke en tant que directeur général du Centre culturel de l'Université. Il souligne le fait que l'UdeS vient de dévoiler sa politique culturelle, qui est la première politique culturelle pour une université canadienne.

Il porte une conscience très personnelle de l'importance de la reconnaissance et selon lui, une politique culturelle est une pierre d'assise pour construire la reconnaissance des arts et de la culture.

Amélie Lemay-Choquette

Artiste en danse, elle organise annuellement l'évènement de danse Rur'Art à la ferme patrimoniale de ses parents à Cookshire. Il lui importe de danser dans son milieu.

Par sa participation aux États Généraux, elle souhaite rencontrer des artistes d'autres disciplines, connaître la perception qu'ont de la culture les participants des différents secteurs de la société et finalement sensibiliser et rapprocher les gens par les arts. Elle est préoccupée d'amener les gens là où l'art se trouve. La reconnaissance, selon elle, passe par la connaissance.

Marie-France Thibeault

Elle est conseillère en communication au Centre jeunesse de l'Estrie, établissement qui prône l'approche Planetree (<http://planetree.org>). Cette approche propose de se servir des vertus thérapeutiques des arts et plus largement du suivi personnalisé des patients pour offrir un milieu

plus agréable de vie. Elle travaille avec les jeunes en difficultés. Elle est d'avis qu'il existe 1000 collaborations possibles à faire entre les arts et la culture et son milieu de travail. Elle s'efforce, pour son établissement, d'organiser les activités culturelles (visite au musée, par exemple) et espère amener ses collègues à reconnaître l'apport des arts et de la culture.

Martin Mailhot

La reconnaissance de l'apport des arts et de la culture est en lien avec le financement de l'organisme qu'il dirige, l'Association Touristique et Culturelle de Dudswell. Il oeuvre dans son milieu à faire reconnaître des artistes qui sont reconnus internationalement, mais qui ne le sont pas dans leur milieu.

En tant que membre du comité culturel de la MRC du Haut-Saint-François, il représente aussi cette MRC.

Sophie Jeukens

La reconnaissance de l'apport des arts et de la culture au milieu est la racine de bien des choses. On veut avancer, mais sans cette reconnaissance, on se retrouve bloqué. À titre de directrice artistique de la Maison des arts de la parole, elle travaille dans des formes d'arts très peu connues et un milieu en train de se construire, mais qui pour l'instant est alimenté par un petit réseau. La question de la reconnaissance et de la valorisation, elle y est confrontée chaque jour dans son travail.

Hildegund Janzing

Hildegund Janzing est membre du C.A. des Productions des Paysages Éclatés qui produit le Festival International du Masque du Québec aux deux ans. Ce festival est pour elle une des façons de travailler à la reconnaissance dans son milieu. Elle et son équipe se disent qu'ils le font pour leurs enfants, pour ne pas avoir à aller voir des spectacles à Montréal. L'organisme espère aller vers un financement au fonctionnement.

Elle est psychothérapeute par les arts et est préoccupée par les enjeux reliés à l'utilisation actuelle de nos églises.

Jean-François Hamel

Jean-François Hamel est comédien et membre du Théâtre des 4 Coins, troupe qui a élaboré et joué la pièce le Fantôme de Canterville depuis 2006. Il connaît donc bien les enjeux de la diffusion provinciale. Il songe actuellement à créer une compagnie de théâtre pour les adolescents. Il participe aux États Généraux parce qu'il souhaite apporter son expérience et sa connaissance du milieu des arts. Pour lui, la distinction entre les artistes professionnels et les artistes amateurs est fondamentale. Il souligne l'importance que revêt la reconnaissance du statut de l'artiste sur la rémunération de ce dernier.

Il a participé à 3 projets pour faire reconnaître le travail des artistes. Il est curieux de découvrir la perception qu'ont les gens d'autres secteurs socioéconomiques de la culture.

Denis L. Blouin

Denis L. Blouin est avocat spécialisé dans les causes liées au droit du travail et à la propriété intellectuelle. Il reconnaît l'apport des arts et de la culture à la société. Il a étudié en musique et en chanson.

Son intérêt à participer au chantier III des États Généraux est de faire reconnaître l'apport des arts et de la culture. Il convient que l'on s'en va vers des périodes difficiles dans un contexte de réingénierie de l'État et il se voit préoccupé par la pauvreté des artistes dans ce contexte. Il souhaite contribuer à la table ses connaissances et veut comprendre quelles sont les contraintes commerciales qui sont les freins à la reconnaissance des arts et de la culture. Il aimerait savoir

comment s'assurer que l'on conserve nos artistes en l'Estrie.

Manon Vaillancourt

Elle soutient que la culture est très rentable économiquement, elle a des exemples dans sa région. Toutefois, elle convient que c'est bien difficile à prouver. Selon elle, 1\$ investi pour la venue de groupes touristiques apporte 3\$ en retombées économiques dans sa MRC. Elle souhaite que la table reconnaissance permette de réfléchir avec les élus et de les sensibiliser afin qu'ils comprennent que l'économie créative est un secteur de l'économie comme les autres et qu'il devrait être considéré comme tel. En outre, la sauvegarde des églises est pour elle un enjeu important.

Elle a travaillé comme diffuseur à Sherbrooke, Magog et Wotton et comme coordonnatrice d'évènements culturels à Magog (Village culturel et Traversée internationale), à Sherbrooke, dont la 1^{re} édition du Festival des traditions du monde au Parc Richard et la coordination de la Commémoration du 100^e anniversaire de naissance de Mgr O'Bready, lors du Bicentenaire de Sherbrooke en 2002 et enfin, beaucoup d'évènements dans sa MRC. Elle est actuellement présidente de la Société d'histoire et du patrimoine de Wotton.

Georges Comtois

Monsieur Comtois a travaillé à la préparation de la synthèse des échanges lors des rencontres avec les différents secteurs dans le cadre du chantier II des États Généraux. Il a voulu joindre cette table, car selon lui, elle peut jouer un rôle déterminant pour la reconnaissance de la culture dans l'ensemble de la société.

Nicole Bergeron

Elle croit à l'effet positif de la culture et reprend à ce titre le document de Hill *Stratégies La culture dans les petites villes et les municipalités rurales* (Ce texte présente plusieurs rapports récents qui ont examiné l'apport des arts à la qualité de vie ainsi qu'au bien-être social et économique des petites villes et des municipalités rurales. Ces rapports ont également examiné les facteurs qui attirent les artistes et qui contribuent à la vitalité des arts dans ces collectivités.). Elle souhaite travailler avec le milieu culturel pour faire naître un mouvement dans la communauté. Elle se demande, à titre de Conseillère de Sherbrooke, si la Ville fait les bons gestes et si elle le fait correctement. Elle porte beaucoup d'intérêt à cette question. Elle soutient que les élus sont des acteurs locaux qui peuvent contribuer au changement. Elle ajoute que les médias aussi peuvent contribuer. Elle se demande si ces derniers montrent suffisamment ce qui se fait en Estrie en arts et culture.

Donald Massicotte

Donald Massicotte est directeur général du CSSS de la MRC de Coaticook. Selon lui, on sous-utilise tout le volet des arts dans le domaine de la santé. Il connaît beaucoup d'exemples d'applications possibles des arts dans son domaine. Il parle de Réseau *Planetree*, dont une des composantes est l'utilisation de l'art comme médium pour soulager. Selon lui, on peut aller plus loin, par exemple, en utilisant la musique.

Jean-François Desrosby

Il est concertiste et nouveau résident de Sherbrooke. Il souhaite contribuer à sa nouvelle région d'adoption et la cause des arts et de la culture lui tient à cœur.

Jean-Pierre Harel

Monsieur Harel est impliqué dans différents projets et organismes culturels de la MRC des Sources, entre autres, les Concerts de la Chapelle, les Productions des paysages éclatés, RAVIR, etc. Il croit au développement et à l'apport de la culture quel que soit le milieu d'où on vient.

Pascal Gervais

En tant que coordonnateur à Télé-Québec Estrie, il souhaite prendre le pouls de la situation et apporter de l'eau au moulin.

Sylvie Luce Bergeron

Elle est présidente du C.A. du Conseil de la culture et a participé aux différents chantiers des États Généraux. Elle est aussi communicatrice par son travail à la radio communautaire. Elle suit les travaux de tous les groupes de travail et celui de la reconnaissance lui semble couvrir largement ce qu'elle porte comme préoccupation à l'égard de la place des arts et de la culture en Estrie.

Michèle Lavoie

Michèle Lavoie est présidente de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook, membre du C.A. du Conseil de la culture. Elle siège aussi à la Conférence régionale des élus de l'Estrie à titre de représentante du secteur socioéconomique qu'est la culture. Elle est heureuse d'accompagner et d'animer les participants de la table sur la Reconnaissance et de contribuer aux débats.

Marie-Eve Cardin

Agente de communication et de développement au Conseil de la culture de l'Estrie. Heureuse de collaborer à l'avancement des travaux de cette table, entre autres, parce que la thématique de la reconnaissance est un enjeu qu'elle considère comme étant essentiel à travers la démarche des États Généraux.

Il est donc ressorti de ce tour de table que chacun est heureux de travailler sur la thématique de la reconnaissance, la considérant comme la pierre angulaire des travaux des États Généraux. Plusieurs concèdent que la renommée et le professionnalisme de Michèle Lavoie sont une motivation pour être autour de la table. On souligne que la reconnaissance de l'apport des arts et de la culture est un combat fondamental à mener et qu'il y a beaucoup à faire. Ils reconnaissent la pertinence du maillage entre les secteurs pour arriver à nos fins. Chaque participant possède des exemples d'application dans son domaine d'expertise où l'apport des arts et de la culture a été confirmé. Que ce soit au niveau de la santé, de l'éducation auprès des adolescents, dans les villages auprès de la population en général, il ne fait aucun doute que les participants sont vendus à la cause. Toutefois, il semble que le public cible et le concept de reconnaissance restent des éléments à clarifier.

2. Déroulement de la rencontre

- Présentation des objectifs du présent chantier et des résultats des précédentes étapes des États Généraux des arts et de la culture
- Discussion autour du mandat de notre table
- Élaboration du plan de travail de notre table
- Planification d'une prochaine rencontre

3. Objectif

Développer, chez les élus, les décideurs et la population, la reconnaissance du rôle que joue la culture dans le développement d'une région aux plans économique et social de même qu'au plan de la qualité du milieu de vie et ainsi, positionner la culture comme un moyen stratégique de développement.

4. Mandat du groupe de travail

- 1) Identifier le type de données et le type d'arguments susceptibles d'être efficaces auprès des groupes ciblés.
- 2) Soutenir et orienter un chargé de projet dans une recherche visant à documenter les données pertinentes.
- 3) Développer un argumentaire et élaborer des stratégies de communication efficaces visant différents groupes afin de les convaincre de l'importance de faire une large place à la culture dans leurs organisations.
- 4) Recommander des moyens (instances, ententes spécifiques, éléments structurants des planifications stratégiques...) afin de développer des canaux de communication entre le milieu culturel et les autres acteurs de la société civile en vue de faciliter les collaborations et la concertation, et l'élaboration de projets conjoints.

5. Constats

- 1) La thématique de la reconnaissance est multiple et il importe de se pencher sur l'ensemble des secteurs qu'elle touche. La reconnaissance peut se faire à différents niveaux : au niveau local (Sherbrooke, nos villages), régional (Estrie, Cantons-de-l'Est), provincial (Québec), fédéral (Canada) et international. Elle peut aussi viser différents milieux, différents publics :
 - Les élus municipaux, provinciaux et fédéraux;
 - Le grand public;
 - Les milieux des affaires, de la santé, de l'éducation, des communications et du tourisme;
 - Les diffuseurs et organisateurs d'événements qui embauchent des artistes.
- 2) Tous ces secteurs sont autant de publics qui doivent être pris en considération dans l'élaboration de notre stratégie en vue de faire reconnaître l'importance des arts et de la culture en tant que catalyseur et moteur de développement.
- 3) La reconnaissance passe par la connaissance. Pour connaître, il faut être en contact. Pour être en contact, il faut avoir accès.
- 4) Plusieurs participants soulignent que la reconnaissance de l'apport des arts et de la culture est à la base du développement culturel en général.
- 5) L'adoption d'une politique culturelle par une instance municipale ou une organisation est une pierre d'assise pour construire la reconnaissance des arts et de la culture.
- 6) L'apport économique des arts et de la culture est important, mais on doit en faire la démonstration. Il faut leur donner de la valeur, les faire reconnaître.

6. Contraintes et opportunités

- 1) Quand ils veulent s'installer quelque part, les gens recherchent un milieu de vie dynamique où il fait bon vivre; les villes et villages qui offrent l'accessibilité à la culture et aux arts sont privilégiés.
- 2) Tout le volet des arts est sous-utilisé dans le domaine de la santé et les autres secteurs socioéconomiques.

- 3) L'apport économique de la culture reste à être démontré dans certains milieux, entre autres, auprès des élus municipaux.
- 4) La mouvance actuelle vers le déficit zéro pourrait devenir un obstacle dans notre démarche, d'autant plus que la culture a toujours été le parent pauvre des investissements publics. Vu la situation actuelle de rareté de fonds publics, avant que les élus investissent en culture, il nous faudra les convaincre de sa valeur et de son apport irremplaçable, ce qui représente un défi intéressant compte tenu de notre thème «reconnaissance».
- 5) On ne sent pas que la culture a la place et la reconnaissance qui lui reviennent dans la société.
- 6) De nombreux artistes reconnaissent qu'ils ne savent pas se vendre, bien qu'ils en admettent la nécessité.
- 7) De façon générale, la population a une perception erronée de l'artiste, des arts et de la culture. On ne perçoit pas les artistes comme des diplômés, des professionnels et des entrepreneurs. C'est pourtant ce qu'ils sont.
- 5) La collaboration, le partage et l'appui mutuels des territoires de l'Estrie et des grands centres s'avèrent des atouts pour faire reconnaître l'apport des arts et de la culture.

7. Travaux préliminaires à réaliser

- 1) Préciser et circonscrire le concept de reconnaissance dans le contexte de l'apport des arts et de la culture à la société : sens, utilité, niveaux de reconnaissance, orientations, considération (déterminer des indicateurs).
- 2) Clarifier à qui nous souhaitons nous adresser : identifier les milieux.
- 3) Caractériser les milieux à qui nous nous adresserons:
 - Documenter et illustrer par des exemples l'apport des arts et de la culture dans chaque milieu.
 - Tenter d'estimer le degré de connaissance de l'apport des arts et de la culture dans les différents milieux.
 - Mieux connaître la perception qu'ont les milieux face aux arts et à la culture sur la base de certains indicateurs.
 - Recenser et quantifier les pratiques en cours dans les différents milieux socioéconomiques.
 - Identifier des personnes clés dans chaque milieu.
- 4) Trouver des exemples et s'inspirer de campagnes de reconnaissance d'autres secteurs d'activités, par exemple, celui de la culture entrepreneuriale.
- 5) Faire ressortir les meilleures pratiques en termes de stratégies de reconnaissances des arts et de la culture au Québec et de par le monde.
- 6) Recenser et quantifier les politiques culturelles d'instances gouvernementales, d'institutions privées, de regroupements touristiques, etc.
- 7) Rendre accessibles au comité les données sur les artistes subventionnés en Estrie.
- 8) Établir les contraintes commerciales qui sont des freins à la reconnaissance.

8. Autres points soulevés par les participants

- 1) Dans notre démarche de sensibilisation des milieux, il importe de se rappeler le rôle de l'artiste dans la société. L'artiste prend position. Il porte un message. Il a une sensibilité et veut l'exprimer à travers son médium. Donnons aux artistes la possibilité de s'exprimer comme ils l'entendent. Cet élément est d'autant plus important quand on souhaite que les artistes représentent la région.
- 2) À l'issue du travail de cette table, on demande à ce que la stratégie d'action proposée ait une dimension générale et un côté opérationnel multimodal pouvant s'adapter aux besoins des différents milieux (santé, éducation, etc.).
- 3) PUBLICS CIBLES : Nos adolescents sont les futurs décideurs. Ils sont décrochés. On demande à ce que notre démarche s'adresse à eux en partie. Que grâce à notre démarche, ils soient interpellés comme citoyen par la culture.
- 4) PUBLIC CIBLE : On propose que notre action de sensibilisation s'adresse à la haute direction des milieux (santé, éducation, etc.) qui elle, aura les moyens de faire circuler le message.
- 9) Il importe d'adapter notre message en fonction de chacun des publics visés, car les milieux à qui nous nous adresserons ont des perceptions différentes des arts et de la culture et des niveaux de compréhension et de connaissances diverses.

9. Enjeux et stratégies pour fins de priorisation par les participants à la table Reconnaissance

- 1) Sensibilisation du milieu à l'apport des arts et de la culture à la société
 - Développer un argumentaire commun qui soutient l'importance de la contribution des arts et de la culture à la société estrienne et nationale.
 - Développer un plan de communication mettant de l'avant les outils de communication que la région peut se donner pour que la culture soit davantage reconnue.
 - Créer des outils et de la documentation qui serviront à appuyer notre argumentaire.
 - Promouvoir les bonnes pratiques en Estrie et ailleurs en termes d'actions de sensibilisation aux arts et à la culture.
 - Inviter chaque milieu à se questionner sur les moyens de faire reconnaître l'apport des arts et de la culture chez lui.
 - Sensibiliser le milieu à l'importance du rôle des arts et de la culture pour le bien-être individuel et collectif. Présenter la culture comme un des piliers du développement durable.
- 2) Perception des arts et de la culture: réhabiliter le rôle des arts et des artistes dans notre société.
 - Renforcer l'adoption et la mise en œuvre de politiques culturelles à tous les niveaux.
 - Partager notre réflexion avec les élus sur l'économie créative comme secteur de l'économie au même titre que les autres secteurs.
 - Convaincre les décideurs de devenir des ambassadeurs de la reconnaissance des arts et de la culture en Estrie.
 - Inviter les institutions à promouvoir les arts et la culture en faisant de petits gestes tout au long de l'année, par exemple, publier dans leurs sites Internet les nouvelles publications de

- livres en Estrie, inclure des photos d'œuvres d'art dans leur rapport annuel.
- Convaincre les gens que les arts et la culture c'est aussi pour eux.
 - Amener les clientèles aux spectacles, au musée, à la galerie. Par exemple, les jeunes en Centre jeunesse.
 - Susciter la collaboration des médias.
 - Inviter les artistes à s'impliquer, par exemple, dans le C.A. d'une entreprise.
 - Inviter les artistes à se présenter au milieu d'affaires et politique et inviter ces milieux aux événements artistiques et culturels.
 - Favoriser le développement de stratégies d'autopromotion des artistes.
 - Inviter les milieux à se questionner sur les besoins de leur clientèle, les répertorier et ensuite partager ces besoins avec le milieu artistique et culturel.
- 3) Statut de l'artiste:
- Faire la distinction entre artistes professionnels et artistes amateurs en lien avec la rémunération et l'inscrire dans les politiques culturelles à tous les niveaux.
 - S'assurer d'une juste rémunération des artistes : un principe de base incontournable.
 - Attention au saupoudrage et au financement exclusif de mégas productions.
- 4) L'accessibilité aux arts et à la culture pour tous: un principe de base incontournable.
- Préparer les jeunes à la rencontre avec les arts et la culture par différentes formes de médiation culturelle.
 - Par des actions multiples et variées, mettre en contact les différents publics avec les arts et la culture.
- 5) Identité culturelle estrienne : Les particularités et la richesse de la culture régionale (son histoire et son patrimoine) et de son milieu artistique doivent être définies, mieux connues et le milieu doit se les approprier et ainsi développer la fierté de créer en Estrie.
- Se doter d'une signature régionale, d'une image de marque, par exemple, Le Son du Lac-Saint-Jean.
 - Créer des collaborations.
 - Mettre en valeur des pratiques exemplaires estriennes.

10. Conclusion

En vue de la prochaine rencontre, nous devons faire une réflexion sur ce qu'est la reconnaissance et déterminer quel est le milieu à qui nous nous adresserons. Nous allons tenter de faire ressortir de vos interventions les enjeux et les pistes d'action possibles en lien avec la thématique.

Marie-France Thibeault du Centre jeunesse de l'Estrie s'engage à nous transmettre des données sur l'approche *Planetree*. Manon Vaillancourt de la Société d'histoire et du patrimoine de Wotton partagera un document sur *L'Économie mauve*.

Jean-Pierre Harel se demande s'il est possible de nous communiquer un complément de réflexion par écrit. Michèle Lavoie l'invite à le faire.

Marie-Eve Cardin, du Conseil de la culture de l'Estrie s'occupera de communiquer la liste des courriels des participants à toutes les personnes présentes. Elle mettra en ligne les documents de référence et transmettra aux participants l'adresse Internet de la page Web des États Généraux des arts et de la culture en Estrie.